



Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
Reçu en préfecture le 17/04/2024  
Publié le 18/04/2024 S2LOW  
ID : 059-265902072-20240413-000000167-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
D'ESCAUPONT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 13 AVRIL 2024

*Pour le Président du C.A. Sempéte*  
*De l'office*  
*DEFOSSÉZ*

Date de convocation : 09.04.2024	L'an deux mille vingt-quatre ; le treize avril, Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date de publication : 09.04.2024	
Effectif du CA : 13  Quorum : 7  Présents : 9 Absents excusés : 2 Ont donné pouvoir : 2 Absents : 2  Ont pris part au vote : 11 Exprimés : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0  Secrétaire de séance : Mme Angela VACCARO	PRESENTS : M. Raphaël KRUSZYNSKI, M. Jean-Luc FRERE, Mme Monique PASSET, Mme Nathalie DELHAYE, M. Léo DEFOSSÉZ, M. Pierre LEGRAND, M. Jean-Michel MAILLOT, Mme Ginette VAN DER HOEVEN et Mme Chantal LEHELLE  ABSENTS EXCUSES : Mme Christiane LOTTE, Mme Catherine ROLY ONT DONNE POUVOIR : Mme Christiane LOTTE donne pouvoir à M. Pierre LEGRAND, Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Ginette VAN DER HOEVEN  ABSENTS : Mme Patricia DURIEUX, M. Benamar TOUATI

### DELIBERATION

**Objet** : Budget Primitif – Année 2024

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux Centres Communaux d'Action Sociale ;

Vu la délibération du 27 Mars 2024 relative au Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 ;

Vu la présentation du Budget Primitif 2024 comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	87 820,95 €	20 000,00 €
Recettes	87 820,95 €	20 000,00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

A L'UNANIMITE,

Décide de voter le Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale ;

- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Par chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » sans vote formel sur chacun des chapitres ;

Adopte le Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale comme détaillé ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président,

  
R. KRUSZYNSKI

